

Image not found or type unknown



garde alternée et démménagement

Par **choup37**, le **05/04/2009** à **14:31**

Inscrit : 05/04/2009

Messages : 1 Indre-et-Loire, Le 05/04/2009 14:27

Bonjour,

Une des mes amies est en garde alternée (une semaine chacun) pour ses 3 enfants avec son ex compagnon qui habite à 50 kms de son domicile.

Elle désire démménager à 350 kms avec ses enfants pour raison professionnelle.

Que doit-elle faire concernant la garde alternée?

A t-elle le droit de partir?

Que faire si le père s'oppose au départ de ses enfants?

Merci de m'apporter des réponses à cette situation.

Salutations